

FEUILLE DE ROUTE: PASSERELLE POUR INFIRMIÈRE AUXILIAIRE AINSI QUE LA 3^e ET 4^e ANNÉES DU BACCALAURÉAT EN SCIENCE INFIRMIÈRE

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Passerelle : Session hiver et session printemps (26 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
SINF 2853	Intro : Science infirmière	3	
SINF 2952	Soin : Science infirmière	2	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires			
BIOL 2133	Physiologie humaine I	3	
BIOL 2233	Physiologie humaine II	3	
SANT 2003	Pharmacologie et médication	3	
PSYC 1000	Introduction à la psychologie	3	
II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale (Voir note 1)			
FRAN 1500	Communication orale	3	OFG 8
FRAN 1600	Communication écrite	3	OFG 8
ANGL 1022	ANGL 1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'anglais a été dépassé au test de classement)	3	OFG 9

Troisième année (30 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
SINF 3803	Santé des populations	3	
SINF 3513	Périnatalité	3	
SINF 3323	Approche inf. : enfant famille	3	
SINF 3533	Approche inf. : santé mentale	3	
SINF 3912	Soin périnatalité et pédiatrie	2	
SINF 3922	Soin santé mentale	2	
SINF 3933	Soin médecine ou chirurgie	3	
SINF 3942	Soin santé communautaire	2	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires			
SANT 3023	Méthodes de recherche en santé	3	OFG 7
STAT 2653	Statistique descriptive	3	OFG 5
II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale (Voir note 1)			
Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 6 pour répondre à l'objectif sensibilité aux arts et lettres		3	OFG 6

Quatrième année (23 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
SINF 4801	Prép. examen autorisation	1	

SINF 4803	Théories et tendances	3	
SINF 4814	Santé et complexité	4	
SINF 4823	Leadership et gestion de soins	3	OFG4
SINF 4913	Soin et complexité	3	
SINF 4936	Préceptorat	6	
II. Formation générale et cours au choix (Voir note 1)			
Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 2 pour répondre à l'objectif Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation.		3	OFG 2

Tableau 2 : Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en science infirmière

Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1 Initiation au travail intellectuel universitaire	SANT 1003 Initiation aux études : santé <i>(reconnaissance des acquis/compétences développées lors du programme d'infirmière auxiliaire au collège plus le minimum de six mois d'expérience/ 900 heures de pratique professionnelle)</i>	3	Éq
OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 2	3	
OFG 3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	SOCI 1001 Introduction à la sociologie <i>(reconnaissance des acquis/compétences développées lors du programme d'infirmière auxiliaire au collège plus le minimum de six mois d'expérience/ 900 heures de pratique professionnelle)</i>	3	Éq
OFG 4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	SINF 4823 Leadership et gestion de soins	3	
OFG 5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT 2653 Statistique descriptive	3	
OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 6	3	
OFG 7 Capacité de penser logiquement et de manière critique	SANT 3023 Méthodes de recherche en santé	3	
OFG 8 Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 Communication orale FRAN 1600 Communication écrite	6	
OFG 9 Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL 1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'anglais a été dépassé au test de classement)	3	

Notes :

1 Dans le cadre de la passerelle et des 3e et 4e années du baccalauréat en science infirmière, vous devez compléter 64 crédits de formation fondamentale et 15 crédits de formation générale. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG), décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de manière unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir deux cours de trois crédits dans la Banque de cours de formation générale: l'un sous la rubrique OFG 2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation et l'autre sous la rubrique OFG 6 Sensibilité aux arts et lettres.